

CALL TO ACTION on Protection from Gender-Based Violence in Emergencies

Déclaration des partenaires de l'Appel à l'action pour la protection contre la violence basée sur le genre dans les situations d'urgence à l'occasion de la conférence « Mettre fin à la violence sexuelle et fondée sur le genre dans les crises humanitaires », qui aura lieu à Oslo, en Norvège, les 23 et 24 mai 2019 :

L'Appel à l'action pour la protection contre la violence basée sur le genre dans les situations d'urgence (Appel à l'action) est une initiative mondiale multilatérale lancée en 2013 pour transformer fondamentalement la façon dont la violence basée sur le genre (VBG) est traitée dans les situations d'urgence humanitaire. Le but est de susciter le changement et de favoriser la responsabilisation de sorte que tous les efforts humanitaires, dès le début d'une crise, comprennent les politiques, les systèmes et les mécanismes de prévention et d'intervention en cas de VBG, en particulier la violence faite aux femmes et aux filles.

L'Appel à l'action félicite le Royaume de Norvège d'avoir convoqué cette conférence et apprécie le leadership de la République d'Iraq, de la République fédérale de Somalie, des Émirats arabes unis, du Bureau de la coordination des affaires humanitaires (BCAH) des Nations Unies, du Fonds des Nations Unies pour les activités en matière de population (FNUAP), du Comité international de la Croix-Rouge (CICR) et de l'Église norvégienne à titre d'hôtes conjoints. Nous sommes d'accord avec leur évaluation selon laquelle, malgré l'attention accrue portée à la VBG et l'amélioration au cours des dernières années, il reste beaucoup à faire. La VBG est une question omniprésente de pouvoir, de santé, de droits de la personne et de protection qui menace la vie. Profondément enracinée dans l'inégalité entre les sexes et des attitudes fondées sur la déresponsabilisation et la discrimination, la VBG est une réalité dans chaque société qui touche de façon disproportionnée les femmes et les filles, et elle est exacerbée dans les situations d'urgence humanitaire où la vulnérabilité et les risques sont élevés et où de nombreuses protections ont été suspendues. Néanmoins, malgré sa prévalence, la prévention de la VBG et les interventions à son égard sont rarement entreprises dès les premières étapes des situations d'urgence ou attirent l'attention d'autres enjeux humanitaires, ce qui entraîne un manque de ressources appropriées pour répondre efficacement aux besoins des populations touchées. En outre, même lorsque de solides engagements sont pris, les mécanismes de responsabilisation visant à assurer des mesures significatives dans les politiques, le financement, les systèmes et la mise en œuvre constituent une lacune majeure.

L'Appel à l'action invite les participants à prendre en considération ce qui suit en prévision de la conférence d'Oslo :

1. La VBG se présente sous plusieurs formes, qui doivent toutes être abordées

La VBG peut prendre de nombreuses formes. Les formes physique, sexuelle, psychologique et économique de la VBG augmentent toutes en période de conflit et de crise en raison de l'effondrement des structures sociales et de l'anarchie combinée à l'inégalité des sexes préexistante, qui est une cause profonde de la VBG. La violence sexuelle liée aux conflits ne peut être tolérée sous aucune forme. Les participants à la conférence doivent adopter une perspective générale sur la VBG, car les femmes et les filles sont particulièrement vulnérables à la violence entre partenaires intimes, aux viols, aux mariages d'enfants, aux mariages précoces et forcés, aux mutilations génitales féminines, à l'infanticide et à la traite de personnes; les participants doivent également

CALL TO ACTION on Protection from Gender-Based Violence in Emergencies

reconnaître que, dans de nombreux conflits armés, les hommes et les garçons sont également la cible de la violence sexuelle et du recrutement d'enfants soldats. Il faut aussi accorder la priorité à la protection contre l'exploitation et les abus sexuels (PEAS) aux mains des travailleurs humanitaires, des forces de sécurité et d'autres fonctionnaires. De tels actes de violence et de tels abus de pouvoir, en violation des droits de la personne et du droit humanitaire international, sont souvent mortels, et, si les victimes survivent, les séquelles physiques et psychologiques les empêchent de bénéficier d'une aide essentielle et immédiate et de guérir à long terme au sein de leurs collectivités. Par conséquent, le partenariat pour l'Appel à l'action recommande de mettre l'accent sur toutes les formes de VBG pendant la conférence d'Oslo et d'adopter une approche globale pour y remédier.

Au-delà de la rhétorique, les discussions doivent porter sur les interventions appropriées et comprendre des engagements en matière de prévention, d'atténuation et de réponse à *toutes* les formes de violence faite aux femmes et aux filles, grâce à une analyse spécialisée de la violence vécue et à des ressources appropriées. La tolérance zéro en matière d'exploitation et d'abus sexuels (EAS) préconisée dans l'ensemble du système humanitaire doit sans cesse être réitérée, et des engagements pratiques doivent être pris pour veiller à ce que les agresseurs soient tenus responsables de leurs actes, notamment par la coopération interorganisations, et à ce que la prévention de l'EAS soit une priorité dans l'ensemble du système. Il est nécessaire de prendre des mesures de prévention et de soutenir les survivantes, notamment en leur fournissant une aide psychosociale, médicale et juridique.

2. Rôle important des organisations locales et dirigées par des femmes

Les efforts de la ministre des Affaires étrangères de la Norvège et de l'Église norvégienne pour veiller à ce que des organisations locales dirigées par des femmes et axées sur la VBG puissent assister à la conférence sont louables. Le fait de s'assurer que des fonds sont disponibles pour la participation d'une masse critique d'organisations locales et de femmes doit être loué par tous. La mobilisation menée auprès des organisations locales et dirigées par des femmes doit être maintenue par les participants à la conférence, grâce à l'inclusion des voix exprimées au sein de ces organisations à la réunion ministérielle de haut niveau du 24 mai et par la suite. Les femmes et les filles représentent de puissants agents de changement au sein de leurs collectivités, et les avantages de la localisation des interventions humanitaires sont bien connus – les organisations locales sont souvent les mieux placées pour comprendre les interventions propres au contexte, faire confiance aux collectivités, savoir où se trouvent les corridors humanitaires et négocier leur accès, ainsi que pour demeurer sur place durant le long processus d'intervention et de rétablissement. Les organisations locales de femmes jouent un rôle important dans la sensibilisation sociale et la mobilisation des collectivités pour modifier les lois, les attitudes, les normes sociales et les pratiques, et pour offrir une expérience et une expertise qui doivent être respectées. En ce qui concerne la prévention de la VBG et les interventions connexes en particulier, ces rôles ne peuvent pas être négligés.

CALL TO ACTION on Protection from Gender-Based Violence in Emergencies

Les engagements pris pour mobiliser les organisations locales et dirigées par des femmes ne doivent pas être une simple promesse. Les contributions et l'expertise des intervenants locaux doivent être prises en considération lors de la conférence et à l'avenir. La localisation des interventions humanitaires est une priorité du partenariat de l'Appel à l'action, comme en témoigne la création de [feuilles de route propres à chaque pays](#) et les efforts visant à s'assurer que les acteurs locaux participent à l'Appel à l'action à l'échelle mondiale. Tous devraient prendre en considération les engagements relatifs aux politiques qui facilitent la mobilisation des acteurs locaux et les engagements financiers visant à accroître le financement de ces derniers.

3. *La VBG est la responsabilité de tous*

Bien que le sous-groupe de la VBG et le groupe de la protection possèdent l'expertise nécessaire pour diriger la prévention et l'intervention en matière de VBG, l'obligation d'accorder la priorité aux programmes autonomes de lutte contre la VBG et de veiller à ce que les risques de VBG soient atténués dans d'autres secteurs ne peut pas être assumée uniquement par des spécialistes de la VBG. Les coordonnateurs de l'aide humanitaire, les équipes de pays humanitaires, les organisations internationales, les États donateurs et hôtes, les responsables des groupes et les ONG opérationnelles doivent veiller à ce que les programmes autonomes sur la VBG soient prioritaires dès les premières étapes de toute intervention, et à ce que la réduction des risques associés à la VBG soit reconnue et renforcée à titre de responsabilité de *tous* les acteurs, en mettant l'accent sur l'incidence de la VBG sur les femmes et les filles dans toute situation d'urgence. L'expertise d'autres secteurs et groupes, y compris l'éducation, l'approvisionnement en eau, l'assainissement et l'hygiène, ainsi que les services de santé, en particulier la santé sexuelle et génésique, doit être mise à contribution pour prévenir et contrer la VBG de façon exhaustive. Pour répondre aux besoins de toutes les personnes à risque de VBG, y compris celles qui présentent un risque accru, comme les personnes handicapées ou LGBTQ, ainsi que les femmes et les filles déplacées ou séparées de leur famille et de leur collectivité, il faut une intervention systémique qui utilise des pratiques exemplaires, comme les [lignes directrices sur la VBG du Comité permanent interorganisations](#) (CPI).

Le [cadre de responsabilisation en matière de VBG](#), créé par le Partenariat de responsabilisation en temps réel et adopté en 2018 par l'Appel à l'action comme moyen d'opérationnaliser la feuille de route de l'Appel à l'action, est un outil utile pour définir les mesures et les responsabilités prioritaires des acteurs lors d'une intervention humanitaire, à toutes les étapes de celle-ci, y compris et au-delà des experts en VBG. Des engagements doivent être pris en ce qui concerne l'utilisation du cadre de responsabilisation en matière de VBG, le financement des activités menant à la mise en œuvre des mesures du cadre, ainsi que la défense des intérêts des décideurs dans l'espace humanitaire afin d'accorder la priorité aux interventions liées à la VBG.

4. *Complémentarité avec l'Appel à l'action et utilisation de la [feuille de route de l'Appel à l'action](#)*

Les partenaires de l'Appel à l'action espèrent que les promesses faites lors de la conférence viennent compléter et renforcer les engagements et les mesures énoncés

CALL TO ACTION on Protection from Gender-Based Violence in Emergencies

dans la feuille de route de l'Appel à l'action, ainsi que favoriser leur réalisation. Pour les membres de l'Appel à l'action, la conférence d'Oslo est une occasion de réaffirmer, d'améliorer et de renforcer les engagements déjà pris à l'égard de l'initiative et de la feuille de route de l'Appel à l'action. Les membres de l'Appel à l'action doivent également s'inspirer des leçons tirées des initiatives pilotes de la feuille de route de l'Appel à l'action au Nord-Est du Nigéria et en République démocratique du Congo pour renforcer la prévention de la VBG et l'intervention dans d'autres contextes, de même que les partenariats avec les organisations locales.

Pour les autres participants, la conférence représente une occasion d'utiliser la feuille de route de l'Appel à l'action comme guide des engagements, afin de s'assurer que les mesures prises après la conférence complètent celles de la feuille de route et qu'elles contribuent ainsi au changement collectif et à la priorisation de la prévention de la VBG et de l'intervention recherchées par l'Appel à l'action.

5. Souplesse des engagements – y compris le financement et au-delà

Il est clair que le financement de la prévention et de l'intervention en matière de VBG n'est pas encore suffisamment robuste pour répondre aux besoins des femmes et des filles. La conférence d'Oslo est donc une occasion pour les gouvernements, les organisations internationales et les ONG de renforcer, dans la mesure du possible, leurs engagements en matière de financement visant des programmes autonomes de lutte contre la VBG et de tenir d'autres secteurs responsables des approches de réduction des risques associés à la VBG.

À elle seule, l'augmentation du financement ne permettra pas d'atteindre l'objectif de prévention, d'atténuation et d'intervention face à la VBG. La VBG doit être prioritaire dans la planification des interventions ou intégrée à la santé, en particulier la santé sexuelle et génésique. Plus le financement est direct pour les organisations locales et dirigées par des femmes, plus leur expertise procure des avantages.

Par conséquent, outre les engagements financiers, la possibilité de s'engager à créer ou à mettre à jour des politiques sur la VBG et à financer des programmes fondés sur des pratiques exemplaires doit également être prioritaire, et les participants doivent envisager de prendre des engagements en matière de financement et de politiques qui se complètent et se renforcent mutuellement.

Les partenaires de l'Appel à l'action félicitent encore une fois les hôtes conjoints de la conférence pour leurs efforts visant à attirer l'attention sur la VBG dans les milieux humanitaires. Les membres de l'Appel à l'action sont prêts à s'associer à tous ceux qui s'efforcent d'éliminer la VBG et d'atteindre l'égalité entre les sexes et à appuyer ces efforts, et ils sont impatients de participer à une conférence productive.

Contexte de l'Appel à l'action

Comptant plus de 80 partenaires, l'Appel à l'action a été fondé sur le principe selon lequel les politiques et les programmes de prévention et d'intervention en matière de VBG dans les

CALL TO ACTION on Protection from Gender-Based Violence in Emergencies

contextes humanitaires sont vitaux et non facultatifs. Fondée sur une approche axée sur les droits de la personne et le pouvoir de l'action et de l'engagement collectifs, l'Appel à l'action a été élaboré aux fins suivantes : établir des services et des programmes spécialisés de prévention et d'intervention en matière de VBG; intégrer les efforts visant à prévenir, à réduire et à atténuer le risque de VBG dans tous les secteurs dès les premières étapes de la situation d'urgence et tout au long du cycle du programme; et promouvoir l'égalité entre les sexes et l'autonomisation des femmes et des filles tout au long de l'action humanitaire¹. Les membres de l'Appel à l'action représentent bon nombre des acteurs les plus actifs et les plus compétents dans la lutte contre la VBG en situation d'urgence. Le document constitutif de l'Appel à l'action est la feuille de route 2016-2020, un plan quinquennal mesurable et assorti d'un calendrier précis qui fournit des conseils sur les mesures et les engagements nécessaires pour prévenir, contrer et atténuer la VBG dans les contextes humanitaires, et qui comprend des mécanismes de responsabilisation conjoints. Le document représente les mesures – établies selon une théorie du changement exhaustive et fondée sur des données probantes et à la suite d'une consultation d'experts pendant plusieurs années – qui doivent être prises et financées davantage si la communauté internationale entend réellement prévenir l'augmentation vertigineuse de la VBG et y réagir de façon appropriée en cas d'urgence.

¹ Pour en savoir plus sur l'Appel à l'action, y compris les projets pilotes de mise en œuvre en République démocratique du Congo et au Nord-Est du Nigéria, ou pour consulter les rapports d'étape, veuillez visiter le site <https://www.calltoactiongbv.com/>